

# GANTOIS



TOUT LE METAL TISSE ET PERFORE

4 MARCHES

Industrie  
Bâtiment  
Automobile  
Distribution Spécialisée

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Dié-des-Vosges, le 17 mai 2006

### **Gantois : la cotation du titre reprend le 18 mai prochain.**

La cotation du titre de la société Etablissements Gantois [FR0000064214 – GANT] reprendra le 18 mai ; la cotation des Bons de Souscriptions d'Actions (BSA) émis dans le cadre de la restructuration du capital de la Société débutera simultanément. Le document de référence de la Société a été enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 23 mars 2006 sous le n° R. 06-025 ; l'émission gratuite des BSA fait l'objet de la note d'opération visée par l'AMF sous le n° 06-100 le 30 mars 2006.

Alors que la Société était en redressement judiciaire depuis juillet 2004, la cotation avait été suspendue le 29 septembre 2005, date limite de dépôt d'offres en plan de continuation. Depuis, l'offre SISU Capital Ltd. a été acceptée, et le plan de continuation de GANTOIS est mis en œuvre conformément aux décisions de l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 novembre 2005. La première augmentation de capital de 10 M€ (prime d'émission comprise), ayant fait l'objet de l'émission de 1 805 382 actions nouvelles, a été souscrite par SISU au prix de 5,54 € par titre, et totalement libérée le 2 février 2006. SISU détient dorénavant 90% du capital.

Chaque actionnaire antérieur à l'augmentation de capital réservée à SISU se voit attribuer trois BSA par action possédée. Ces BSA parviendront soit par l'organisme financier détenteur du compte titres, soit par Natexis pour les actions au nominatif pur. Les BSA seront inscrits à la cote d'Euronext Paris sous le code Euroclear FR0010314914. Les porteurs de BSA bénéficient jusqu'au 31 juillet 2007 de la faculté d'acquérir une action nouvelle au prix de 5,54 € par BSA. Le calendrier définitif est suivant :

Commentaire [D.V1] : Page :  
1  
Indiquer le code s'il est connu.

- 18 mai 2006 : attribution gratuite des BSA aux actionnaires sur la base des soldes en Euroclear France à l'issue de la séance de bourse du 17 mai 2006,
- 18 mai 2006 : première cotation des BSA,
- 18 mai 2006 : début de la période d'exercice des BSA,
- 31 juillet 2007 : clôture de la période d'exercice des BSA.

Gantois et ses filiales, spécialiste du métal tissé, grillagé et de tôles perforées, sont implantés en France, en Belgique, aux Etats-Unis et en Roumanie. Gantois a développé un savoir-faire et des positions de marché majeures en France et en Europe dans le travail des métaux (fils, toiles, tôles, grillages, équipements, façonnage...).

Le document de référence enregistré par l'AMF sous le n° R. 06-025 en date du 23 mars 2006 et la note d'opération visée sous le n° 06-100 le 30 mars 2006 sont accessibles gratuitement sur les sites <http://www.amf-france.org> et <http://www.gantois.com>. L'attention du public est attirée sur les chapitres « facteurs de risques » de ces documents.

**Relations investisseurs Gantois : Patrice Meunier 03 29 55 21 43**